



PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE D'ADÉQUAT
Vendredi 24 mai 2025 - 19h
À Vieure

EXCUSÉ.E.S :

Annexe 1

PRÉSENT.E.S :

Annexe 2

REMERCIEMENTS & BIENVENUE - Brigitte ERROTABÉREA, Co-Présidente, accueille et souhaite la bienvenue à tous les participant.e.s présent.e.s et déclare ouverte l'assemblée générale pour présentation et vote du rapport moral, du rapport d'activité et du rapport financier.

Madame Nicole PICANDET, Maire de Vieure, témoigne de son intérêt pour le centre social qui propose une multitude d'activités dont certains habitants de Vieure bénéficient, elle présente rapidement le village de Vieure et se réjouit d'annoncer 2 naissances en 2024. Elle souhaite la bienvenue à tous les adhérent.e.s et un bon déroulé des travaux pour cette assemblée générale.

Brigitte commence l'assemblée générale en rendant hommage à deux amis d'Adéquat qui nous ont quitté cette semaine.

Monsieur Daniel GUELLET, administrateur d'Adéquat membre de droit qui représentait la MSA depuis 2023 qui a largement participé à la vie politique et associative de notre territoire.

Monsieur René BRUNET, bénévole investi longtemps pour Adéquat avec son épouse Yvette et notamment pour le relais d'accueil avec les copains du jeudi.

Il est procédé à un temps de recueillement pour penser à eux et à leurs familles.

Les décisions sont prises à la majorité des membres et adhérents présents à jour du paiement de leur adhésion.

1) **ADOPTION DU PROCES-VERBAL**

Brigitte propose de passer au vote du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 avril 2024 à Gipcy.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité par les membres de l'Assemblée Générale.

2) **APPEL AUX CANDIDATURES ET AU VOTE POUR ÉLIRE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Sont candidats pour le conseil d'administration :

Des membres qui souhaitent renouveler leur mandat : Brigitte ERROTABÉREÁ, Mallory MICAUD, Florence DEBARNOT, Sébastien CANTE et Martine RIOU. A noter qu'Aurélia PARIS n'a pas souhaité se représenter.

Un nouveau membre entrant a candidaté : Simon BALLENGHEIN. Des bulletins ont été distribués à chaque membre de l'assemblée générale votant et le vote s'est déroulé à bulletin secret.

Après dépouillement, sont élus à l'unanimité des membres de l'assemblée générale, l'ensemble des candidats précités.

Le conseil d'administration nouvellement constitué a procédé à la désignation en son sein, conformément aux statuts, du nouveau bureau.

Sont membres du bureau et désignés aux fonctions suivantes pour un an :

Brigitte ERROTABÉREÁ, Co-présidente

Fanny LECOMTE, Co-présidente

Mallory MICAUD, trésorière

Joëlle LECOMTE, trésorière adjointe

Florence DEBARNOT, secrétaire

Marie-Claire LAVERDAN, secrétaire adjointe

Martine RIOU, membre du bureau sans fonction particulière

3) RAPPORT MORAL 2024 DES CO-PRÉSIDENTES

Un rapport moral sous forme d'interview, en mode « radio Adéquat » (Et ça Brigitte la radio ça te connaît...). Voici donc la chronique des coups de cœur et coups de gueule des co-présidentes.

Pour commencer, un coup de cœur de Fanny :

« Il y a quelques semaines, nous étions invités à participer à un temps de restitution du service jeunesse. Ecoutez, j'ai repris foi en l'avenir.

L'avenir je le vois incertain, je vois qu'il va y avoir des batailles à mener pour maintenir des acquis sociaux, pour préserver le vivant et nous avec... bref ça peut faire peur.

Et bien justement au milieu de ce flot d'incertitudes, ce que j'ai entendu et vu lors de cette soirée avec les jeunes a complètement fait évoluer ma manière de voir l'avenir.

Je vous laisse imaginer :

- des jeunes qui nous ont animé un temps de sensibilisation comme des pros, qui ont su expliquer les tenants et les aboutissants de cet outil de sensibilisations qu'est « la marche des privilèges » ;
- des jeunes qui ont fait une excellente impression aux professionnels du territoire lors d'entretiens d'embauches fictifs organisés par le service jeunesse et le collège ;
- des jeunes créatifs, coopératifs et pleins de valeur quand il s'agit d'imaginer un projet fictif d'objet insolite à commercialiser ;
- et des jeunes pour finir (2 en l'occurrence), sélectionnés et ayant gagné des prix dans un concours d'éloquence national (parmi 10 retenus sur 600 au niveau national) des jeunes accompagnés par notre service jeunesse, à Adéquat !



Membre de la Fédération des centres sociaux de France

« Non mais allo quoi ! »

Bref, des jeunes qui incarnent bien autre chose que ce que certains veulent nous faire croire...

L'avenir il est là. Il est pour eux et avec eux. Et il est ici :

Cette jeunesse-là, si on arrive à révéler ses talents comme j'ai pu en découvrir ce soir-là, à les accompagner à l'exprimer, à s'engager dans les actions, des projets... autour de film comme certains l'on fait avec Adéquat, d'autre à l'occasion du festival Go Ba's... ce sont des jeunes qui développent des compétences multiples (*tels que la coopération, la méthodologie de projet, des valeurs*), leur confiance en soi... et un attachement à notre territoire : certains des « premiers jeunes » accompagnés par Adéquat y reviennent après leurs études... L'avenir il est là. Il est pour eux et avec eux. Et il est ici.

J'insiste sur le « ici » car on ne va pas refaire le monde, mais on peut contribuer à changer le monde de nos jeunes, de nos aînés, de nos familles, de nos enfants, de nos habitants.

La manière dont j'ai envie de voir l'avenir grâce à eux et avec vous aujourd'hui, c'est, localement, avec et pour nos habitants, et dans l'action - mais ça je vous l'explique dans mon coup de gueule qui arrive tout à l'heure... suspens- !

➤ Et toi Brigitte, un coup de cœur à nous partager ?

Double coup de cœur. Un aux salariés : une équipe compétente, disponible, unie, et superbement coordonnée et dirigée. Je ne vais pas tous les citer mais ils sont là aujourd'hui, ils sont là à Adéquat, ils sont là au téléphone, ils sont toujours là. Je ne l'ai peut-être jamais dit mais je le dis quand même « je vous aime » !

Et puis gros coup de cœur aux bénévoles : bénévoles d'activité qui savent partager et transmettre leurs passions, bénévoles du conseil d'administration et du bureau qui donnent beaucoup de leur temps en réunions, mais ce temps est indispensable car toute la stratégie d'Adéquat est impulsée par ces discussions, souvent longues, mais jamais stériles. Bénévoles de l'aide aux devoirs qui sont tellement importants, bénévoles qui accompagnent ponctuellement les différentes sorties et qui répondent toujours présents aux appels de détresse des encadrants. Toute association a besoin de bénévoles, mais vous, par votre courage, votre dévouement, votre générosité et votre bienveillance, vous faites d'Adéquat une association pas comme les autres.

L'heure attendue de mon coup de gueule ... oui car j'avais laissé une pointe de suspens à la fin de mon coup de cœur...

Alors voilà, depuis le rapport moral précédent, il y a un an, les équipes du centre social ont continué de cheminer pour nos habitants... et nous, administrateurs nous avons été très, très, focus. La majorité du temps que j'ai personnellement consacré à Adéquat (en tout cas ressenti) était sur un seul et même sujet : les sous.

Alors que nos équipes sont compétentes, nos actions montrent leur fruits, il faut bien sûr que tout cela soit mis en question par « le nerf de la guerre ». (Mots choisis, le « Nerf de la guerre »). Alors on réfléchit comment économiser trois franc six sous par ici, comment trouver des solutions par là... Mais quelle énergie, quel poids !



Membre de la Fédération des centres sociaux de France

Cette rencontre autour du service jeunesse m'a également fait prendre conscience d'un autre aspect : la terre continue de tourner et nos équipe d'œuvrer et personnellement je l'avais presque oublié. A force de tableaux, de chiffres, j'ai perdu de vue le reste et nos actions concrètes. Alors les aspects financiers c'est important mais passer à l'action l'est tout autant pour au moins deux raisons : ne pas sombrer dans la morosité ambiante et engager une dynamique. Je propose que l'on trouve une organisation, certainement en groupe de travail, pour que celles et ceux qui le souhaitent puisse s'investir sur l'un et ou l'autre de ces aspects.

Et qui sait, par l'action des solutions naissent souvent !

➤ Et toi Brigitte, un coup de gueule ?

Mon coup de gueule tient un mot « budget ». Désormais le conseil d'administration, l'équipe salariée et surtout la directrice, Delphine passent un temps fou (et je dis bien fou !) à trouver des financements pour équilibrer ce fameux budget : réunions avec les financeurs, recherches d'appel à projet, et montage des dossiers pour répondre, recherche de mécènes, économies en tout genre etc.

C'est une chasse à l'euro de chaque instant. Alors, s'il vous plaît, calmons-nous ! C'est un stress permanent qui nous gâche la vie. Bien sûr nous devons nous battre pour garder ce que nous avons mis 25 ans à mettre en place mais essayons de le faire sereinement. Albert Einstein a dit « Vivez avec un but, ne laissez pas les gens ou les choses autour de vous vous abattre ».

Notre but à Adéquat est de rendre service, de rendre la vie plus facile, plus agréable, ou tout simplement plus « vivable ». Les conditions pour atteindre ce but sont plus difficiles mais nous y arriverons ! Nous ne nous laisserons pas abattre. Pour vous le prouver je vous invite à lire attentivement le rapport d'activité 2024 et vous verrez qu'on ne lâche rien !

Bref, notre rapport moral reflète le moral des troupes : des coups de cœurs il y en aurait à la pelle et un seul sujet de coup de gueule par ce qu'en vrai tout va en dehors du financier ! Alors hauts les cœurs !

Notre conclusion sera une citation d'Eleanor Roosevelt « le futur appartient à ceux qui croient à la beauté de leur rêves ».

Pour la suite, à vous les studios !

Brigitte ERROTABÉRÉA et Fanny LECOMTE, Co-Présidentes.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des membres de l'assemblée générale.

4) MOT DE LA DIRECTION

2024, une année complexe et intense même si intense elles le sont toutes ! Cette année, nous avons connu à Adéquat, des évolutions importantes sur la masse salariale notamment au cours du premier semestre. Mon propos sera donc de vous faire un bilan sur l'équipe salariée 2024.



Membre de la Fédération des centres sociaux de France

Entre les départs, les arrivées, les arrêts maladie, les changements de poste et la nécessaire réorganisation interne qui a été effective dès septembre, suite à tous ces changements, je félicite sincèrement toute l'équipe salariée, avec les membres partis, les actuels, les anciens, les très récents. Quoiqu'il arrive à Adéquat, cette équipe elle s'adapte, elle accueille, elle réagit, elle dénonce, elle console, elle pleure, elle rit, elle s'investit et elle travaille durement bref elle vit !

Tiphaine et Nathan ont changé de fonctions et de poste dès le 1^{er} janvier 2024.

Nathan a évolué sur le poste de coordinateur, un poste créé en fonction des besoins structurels d'Adéquat, des envies et besoins d'évolution du salarié (ancienneté à Adéquat de 11 ans) et en adéquation avec un contexte de changement de notre convention collective qui a revu et largement modifié la grille des emplois repères et des rémunérations qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2024. Nous avons investi beaucoup de temps de travail en 2023 pour être opérationnel en 2024 avec cette évolution de la convention collective. Poste de coordinateur totalement investi par Nathan qui complète la fonction direction, dénoue des situations, fait gagner du temps et de l'argent, qui permet enfin des prises de recul stratégiques sur les projets et la vie du centre.

Tiphaine est passée du poste de responsable du centre de loisirs La Ruche, à celui d'animatrice jeunesse. Elle a pleinement pris en main ce nouveau poste en remplacement de Nathan avec le bénéfice de l'accompagnement bienveillant et complice de ce dernier.

Pour des raisons stratégiques et financières, le CDD de Camille qui assurait des missions d'animatrice au sein du centre de loisirs, n'a pas été renouvelé, ainsi que ceux de Fabienne et Hadija, ceci fait écho à l'enjeu 2024 d'arrêter le service garderie dès septembre pour réduire la voilure sur l'effectif salarié afin de stabiliser les coûts de personnel. Un travail qui a conduit à revoir toute l'organisation des services d'accueil des enfants, en lien avec la mairie de Bourbon l'Archambault.

Jessica qui a travaillé pour Adéquat en tant que responsable du pôle famille depuis 6 ans a souhaité quitter l'association après s'être assurée d'avoir mené toutes ses missions en cours jusqu'au bout. Il a été convenu conjointement de son départ effectif fin juin dans le cadre d'une rupture conventionnelle. Un temps convivial a été organisé car il était important pour l'équipe salariée, partenaire et bénévole de prendre le temps de lui dire au revoir : beaucoup d'émotions, de rire, de larmes, de discours et de chansons pour lui dire à quel point elle a marqué les esprits avec son investissement, parfois sans limites, son professionnalisme, son écoute active et sa bienveillance au sein de la famille d'Adéquat.

Nous avons accueilli Margot et Hadrien au cours du printemps pour assurer avec tous leurs talents respectifs, leur regard nouveau et leur enthousiasme, l'accueil et l'animation du centre de loisirs La Ruche recentré depuis la rentrée des classes sur la qualité, le respect du rythme de l'enfant et la créativité. Rentrée qui s'est faite sans la garderie en gestion par Adéquat. Ceci a engendré l'accueil des enfants avant et après l'école dans les locaux du centre de loisirs par les équipes municipales avec lesquelles nous cohabitons dans un climat serein et constructif : Lydia et Ludivine animatrices garderie de la mairie ont été intégrées à la formation gestes de premiers secours mise en place par Adéquat.

En ce qui concerne les mercredis, nous avons travaillé avec Ludivine et Léa qui ont été mises à disposition dans le cadre d'une convention par la mairie.

En septembre nous avons accueilli Maëva sur la référence famille, en remplacement de Jessica, Maëva qui avait l'avantage de déjà bien connaître le réseau des familles d'accueil et des accueillis en lien direct



Membre de la Fédération des centres sociaux de France

avec sa profession libérale d'éducatrice spécialisée. Elle apporte des compétences pour la parentalité et le relais d'accueil très pertinentes. Sa personnalité : toujours souriante, douce et à l'écoute ont fait l'unanimité au sein de l'équipe.

Pascale a quant à elle fait ses adieux à la garderie et aux enfants, même si elle en a retrouvé un certain nombre au centre de loisirs, et elle s'est lancée ou plutôt on l'a lancé dans la naissance de l'Académie des Sages. Elle y accompagne les + 60 ans dans les ateliers, sorties, apprentissages et projets.

Les postes d'Ingrid et Marie n'ont pas évolué de façon notable, elles sont toujours multifonctions, polyvalentes, elles sont les indispensables du quotidien à Adéquat surtout quand on a besoin d'écoute, de solutions pratiques et techniques !

Enfin merci aux animateurs et animatrices qui sont venus travailler en soutien sur le centre de loisirs : **Nolan, Lola, Jeanne, Léanne, Rose, Léa, Evan.**

Et nos stagiaires qui passent pour des durées variables à Adéquat pour différentes raisons, avec des profils différents mais qui repartent toujours conquis et qui reviennent pour notre plus grand plaisir boire un café à l'occasion : **Déborah, Patrick, Sylvie, Mathis, Léa, Léanne, Rose, Nolan, Evan, Loann.**

Delphine GUY, directrice.

5) RAPPORT FINANCIER 2024

Nous excusons M. HOCQUETTE, commissaire aux comptes, et Mme Mallory MICAUD, trésorière, qui n'ont pu être présents pour cette assemblée générale, le compte de résultat et le bilan sont présentés par Ingrid, gestionnaire administrative et Delphine, directrice.

Les comptes ont été travaillés Avec M. HOCQUETTE, le 25 février et ont été arrêtés par les membres du conseil d'administration le 3 mars 2025.

Les dépenses montrent que les charges du personnel représentent 77 % des dépenses globales du centre social.

S'en suivent les achats et services extérieurs qui sont représentés par les consommables, l'assurance, les frais de téléphone ou encore de formation et sont liés à l'activité de la structure pour 20 % des dépenses.

2 % correspondent aux amortissements des biens acquis pour le bon fonctionnement de la structure et notamment des activités. Pour comprendre ce qu'est un amortissement : on va prendre l'exemple de l'achat du minibus. En 2020, quand nous avons acheté le minibus, nous n'avons pas mis l'intégralité de la dépense en 2020. Nous avons réparti simplement la dépense sur plusieurs années. Cette répartition s'est un amortissement. Nous faisons la même chose avec l'achat des ordinateurs, des fenêtres, et de la porte isolante en 2024. Le 1 % restant concerne principalement les dons réalisés dans le cadre du projet bourbon rose.

Pour les Recettes, nous avons les ventes, ce sont les recettes liées aux activités du centre de loisirs la Ruche et les Passions Mobiles ainsi que les Prestations de Services CAF qui est une aide financière dédiée à une activité, un service, elle n'est pas considérée comme une subvention. Elles financent principalement les postes de Pilotage, il y a aussi la PS Jeunesse, Famille et l'ACM. On retrouve aussi la participation de



Membre de la Fédération des centres sociaux de France

la mairie de Bourbon l'Archambault. Le tout représente 62 % des recettes. En deuxième poste, nous avons les subventions qui représentent 30 % du budget annuel, elles se divisent en 2 catégories :

Les subventions pérennes, c'est-à-dire pluriannuelles qui sont régies par

- la Mutuelle Sociale Agricole,
- le FONJEP « FONds de coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire »,
- le Conseil Départemental 03,
- la CFPPA « Conférence des Financeurs Permanentes des Personnes en perte d'Autonomie »,
- les cotisations communes

Et en deuxième catégorie nous avons les appels à projet ponctuels

- le Réseau d'Ecoute, d'appui et d'Accompagnement des Parents,
- le Font Public et Territoire
- la Mutuelle Sociale Agricole,
- La Caisse d'Allocation Familiale
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- L'association Régionale de santé d'éducation et de Prévention de Territoire,
- Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail

Ces dossiers de subvention sont réalisés chaque année par Delphine en fonction des propositions faites par ces organismes sociaux et en fonction des besoins des services et des projets en cours.

Le reste des produits équivaut à part égale, soit environ 3 % pour chacune des parts, aux remboursements de formation, à l'Aide à l'emploi, aux dons, aux adhésions, aux quotes-parts des subventions d'investissement et aux régularisations des PS CAF 2023.

Sur l'année 2024, l'association compte pour la première année un **déficit de - 25 667.85 €**.

Même si le résultat est négatif, la situation financière n'est pas alarmante.

En effet, le bilan montre que les capitaux propres sont en mesure de financer les immobilisations. Les Créance et les disponibilités financent les dettes à court terme. Le bilan est plutôt bien structuré et sain mais pas pour longtemps si l'association ne refait pas de l'excédent, un nouveau déficit mettrait à mal le bilan.

L'analyse financière du compte de résultat 2024 montre que le déficit s'explique par l'augmentation de 8% des salaires chargés au total alors que la masse salariale a baissé de 0.99 équivalent temps plein entre 2023 et 2024.

Pour resituer la situation avec les chiffres :

2023 : le poste salaires est de 228 593.20 € et les charges sociales de 40 794. 22 € soit au total : 269 387. 42 €.

2024 : le poste salaires est de 233 534.84 € et les charges sociales de 58 596.66 € soit au total : 292 131.5 €. Soit une augmentation de 22 744.08 € alors que la masse salariale a été baissée de 0.99 ETP. Il avait été présenté lors de l'AG 2023 un prévisionnel financier 2024 qui annonçait un déficit compris entre 40 000 € et 45 000 € en lien avec le remaniement de la convention collective concernant la classification des emplois et de leur rémunération. Certes il avait été convenu qu'il s'agissait là d'une avancée légitime pour les équipes et la revalorisation des salaires des métiers de l'animation longtemps



Membre de la Fédération des centres sociaux de France

non rémunérés à leur juste valeur mais la situation représentait un réel coup dur pour la structure. C'est pourquoi des mesures et des travaux de fonds sur la restructuration ont été entrepris avec les équipes salariées et dirigeantes élues en 2024. Ont été revues la fonction accueil, les amplitudes d'ouverture, ont été actés le non renouvellement de certains CDD etc. Ce qui a limité les dégâts certes, même si malheureusement le déficit est bien présent sur l'exercice mais moins catastrophique si rien n'avait été entrepris.

Le travail continu évidemment sur 2025 avec la participation active des membres du conseil d'administration et des salariés qui ont bien conscience des enjeux.

Les instances dirigeantes se réunissent 2 fois par mois (une réunion de bureau suivie d'un CA chaque mois depuis janvier) pour travailler sur le modèle socio-économique d'Adéquat, ceci est complexe et engendre des débats sur les chiffres, les prix, les fonctionnements, les valeurs de l'association et sur les domaines d'activités stratégiques, ce qui crée de l'épuisement mental et des angoisses légitimes.

Mais il faut en passer par là car les projections financières 2025 sont mauvaises (déficit annoncé compris entre 20 000 € et 50 000 €). L'écart étant lié à l'attente de réponses sur des dossiers de subventions en cours d'instruction (ERASMUS+ fonds européens, et fonds d'Etat sur un projet transition écologique/jeunesse).

Les équipes savent déjà que :

- L'augmentation est inévitable sur les coûts des salaires en 2025
- La stabilisation en 2024 des subventions socles et en 2025 ainsi qu'une légère hausse progressive des plafonds des PS CAF ne présage pas que cela durera en 2026, et le manque de clarté et de visibilité des partenaires conseil départemental et MSA ne rend pas du tout le climat au travail serein.
- Un travail est en cours sur une évolution de la politique tarifaire sur les activités, avec des augmentations et des changements de fonctionnement où rien ne peut être gratuit ainsi qu'un impact sur les adhésions.
- Est envisagé le recours aux leviers financiers privés avec un travail accompagné sur la recherche de mécénat d'entreprises et de dépôt de dossiers auprès de fondations.
- Est engagé un tournant dans le fonctionnement et le financement de services déficitaires qui ne peuvent plus l'être, notamment le centre de loisirs. Les élus des territoires desquels sont accueillis les enfants devront prendre le temps de rencontrer les équipes dirigeantes d'Adéquat pour poser un état des lieux de ce qui se joue en matière de politique globale d'accueil des enfants sur les temps extrascolaires à l'échelle d'un territoire et en lien avec les autres structures qui assurent ce service à la population, afin d'engager les échanges et la discussion pour trouver des solutions.



Membre de la Fédération des centres sociaux de France

En résumé les équipes continuent de travailler pour tout faire pour stabiliser 2025 à très court terme et après en se fixant l'objectif d'un retour à l'équilibre voire à l'excédent sur l'exercice 2025, indispensable, pour maintenir tous les services, toutes les activités et l'animation de la vie sociale avec l'ensemble de l'équipe salariée actuelle.

Le Conseil d'Administration a acté la décision lors de la réunion du 15 mai dernier, de ne pas renouveler le mandat de 6 ans du Commissaire aux comptes et souhaite recourir à compter de 2026 à un expert-comptable local qui assurera la vérification des comptes et ce pour 2 raisons :

- nous n'avons plus l'obligation de recourir à un Commissaire aux comptes car le montant de nos subventions avoisine 110 000 € et que le plafond est 153 000 € si nous renouvelions son mandat nous serions engagé pour 6 ans non révocables.
- nous souhaitons travailler avec un expert plus proche de nous avec un cabinet basé à Bourbon l'Archambault qui ferait économiser à Adéquat 520 € sur la prestation annuelle et qu'à cette heure -ci il n'y aura pas de petites économies.

6) RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Voir Annexe 3 : rapport d'activité joint. Celui-ci a été présenté sous forme de jeu par équipe avec des questions dont les réponses ont été détaillées par les membres de l'équipe salariée.

Le rapport d'activité 2024 est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

Récapitulatif des votes et des délibérations effectives suite à l'assemblée générale :

- 1- le procès-verbal de l'assemblée générale du 26 avril 2024 est approuvé à l'unanimité des votes.
 - 2- le rapport moral des co-présidentes est approuvé à l'unanimité des votes.
 - 3- le rapport financier 2024 ainsi que l'affectation du déficit 25 667.85 € en déduction des fonds propres du bilan est approuvé à l'unanimité des votes.
 - 4- le rapport d'activité 2024 est approuvé à l'unanimité des votes.
 - 5- les membres faisant partis du tiers sortant et qui ont souhaité se représenter ainsi qu'un nouveau membre sont tous réélus à l'unanimité des votes.
- Sont membres renouvelés du conseil d'administration : Brigitte Errotabéréa, Mallory Micaud, Florence Debarnot, Sébastien Cante et membre nouveau entrant Simon Ballenghein.
- 6- les adhésions sont modifiées à l'unanimité des votes :
 - Adhésion des communes 2€ par habitant effective en 2026,



Membre de la Fédération des centres sociaux de France

- Adhésion jeune (12 à 25 ans) et curistes : 5€ pour les jeunes et les curistes des CA¹ et 5.50€ pour les jeunes et curistes hors CA².
- Adhésion des associations, établissements privés, entreprises : 30 € CA et 35 € hors CA.
- Adhésion des usagers : 18 € l'adhésion individuelle CA ou 26 € l'adhésion foyer (tarif pour toute la famille d'un foyer) CA et 23 € l'adhésion individuelle hors CA ou 31 € l'adhésion foyer hors CA.

Mentions au présent procès-verbal pour information aux membres de l'assemblée générale :

1- le conseil d'administration a acté le non renouvellement du commissaire aux comptes pour son prochain mandat de 6 ans qui court après la clôture de l'exercice comptable 2025. Le conseil d'administration souhaite faire appel à un cabinet comptable local basé à Bourbon l'Archambault pour la vérification des comptes à compter du 1^{er} janvier 2026.

2- le conseil d'administration a procédé à la désignation des membres du bureau lors de l'assemblée générale :

Brigitte ERROTABÉRÉA, Co-présidente

Fanny LECOMTE, Co-présidente

Mallory MICAUD, trésorière

Joëlle LECOMTE, trésorière adjointe

Florence DEBARNOT, secrétaire

Marie-Claire LAVERDAN, secrétaire adjointe

Martine RIOU, membre du bureau sans fonction particulière

La Séance est levée à 21h30 et se clôture par un apéritif dinatoire.

Signature de la Co-présidente, 26 mai 2025, à Bourbon l'Archambault.

Brigitte ERROTABÉRÉA



Centre Social ADÉQUAT
Place de l'Église
03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT
04 70 67 12 63
Siret : 428 847 701 00037 / APE : 9499Z

¹ Communes Adhérentes à Adéquat

² Hors Communes Adhérentes à Adéquat



Membre de la Fédération des centres sociaux de France

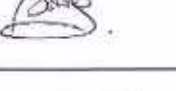
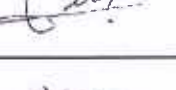
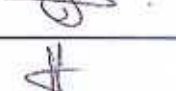
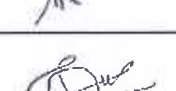
ANNEXES au procès-verbal de l'assemblée générale du 24 mai 2025

1- Excusé.e.s

Excusé.es AG 2025	
Nom/Prénom	Fonction
CACHET Claire	Administratrice Adéquat
Baralnd Joëlle	Administratrice Adéquat
Couste Marie	CD 03
Boudet Christian	MAIF
Pasquet Antoine	Administrateur Adéquat
Rouzeau Ginette	Adhérente
Riboulet Claude	Prsdt CD 03
Diane Dargent	CAF
Olivier Guyot	Maire de St Hilaire
Mme Lecardiet	administratrice Louroux (Pouvoir)
Vincent Thuillier	Administrateur Adéquat
Mallory Micaud	trésorière Adéquat
Christine Prieur	Adminstratrice élue de Franchesse
Murielle ROBIN	Administratrice élue de Gipcy
Ginette Rousseau	adhérente (Pouvoir)

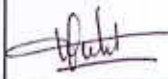
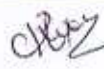
2- Emargement

Emargement AG Adéquat 23 mai 2025 Vieure

	NOM - PRÉNOM	Structure représentée	Commune de résidence	Emargement
1	GUILLETAIN Danielle	Adhérente et bénévole	Bourbon l'Archambault	
2	Pichard Ingrid	Salariée ADEQUAT	Villeneuve l'Archevêque	
3	DURENT Christine	Salariée ADEQUAT	Saint-Hilaire	
4	Delage Hedine	Salariée Adéquat	Franchesse	
5	Laverdun Marc	Adhérent	Saint Hilaire	
6	ERROTABESEA Béatrice	co-présidente Adéquat	St HIPPON	
7	PICARDOT Nicole	Membre Vieure	Vieure	
8	LAVERDUN A. Chui	Adhérent	St Hilaire	
9	DEBARNOT Florence	Adéquat	Bourbon l'A'	
10	GIRENDE Paola	Adéquat	Yzeure	
11	RAGE Catherine	Adéquat	Bourbon l'A.	
12	DOSSA Ketchipin T.	Bénévole	"	
13	DOSSA Isabelle	Animatrice P.P.	Bourbon l'Archevêque	

Émargement AG Adéquat 24 mai 2025 Vieure

	NOM - PRÉNOM	Structure représentée	Commune de résidence	Émargement
14	ERROMBERG Claude	Relais qui se gère	Saint Aubert	
15	Redondand Alain	Adhérent	Saint Hilouie	Redondand
16	Darrich Julien	Velo. Rolando	St Plaisir	
17	BAZEL Catherine	Admin	Baillon l'archambault	
18	Riviere Pascal	Employé	Bouigny	
19	Chironneau Didier	Maire	St Plaisir	
20	Durzi Michel	Adhérent	Baillon	
21	Dubois Arthur	Adéquat	Agonges	
22	NEDLEC Estelle	SDSES03	YZEVRE	
23	LECORTE Fanny	Adéquat	Baillon	
24	COURTNUY	Adhérent	Bourbon	
25	MARTELON	Amateur		

	NOM - PRÉNOM	Structure représentée	Commune de résidence	Émargement
26	Paquet Charline	1, 2, 3 Bocays Communauté de Bocays	Giroux	
27	Thaillier Vincent	SARL THAÏRA MUSIC	Saint-Hilaire	
28	TORTEL François		Ygrande	
29	TORTEL Véronique	CA Adequat	Ygrande	
30	BERTHON Aurélien	clairié Bourbon		
31	Riou Martine	Adequat	Franchesse	
32	COMON Richard	Adequat	Vierzy	
33	Frédy Amabelle	ADEQUAT	St Aubin	
34	CANTE Julien	Adequat A. P. 2020	St Aubin	
35				
36				
37				
38				